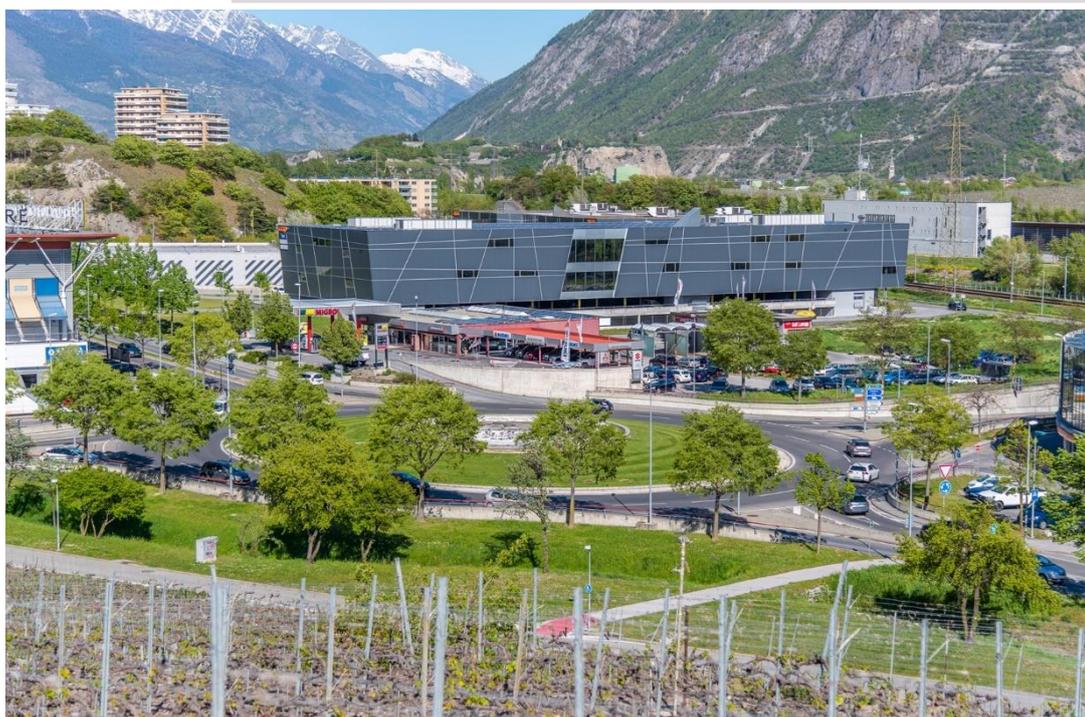




# Déviation Ouest de Sierre

## Un projet au service de toute une région

17 | 06 | 2019







17 juin 2019

## Déviation Ouest de Sierre Un projet au service de toute une région

**Mis à l'enquête le 21 juin 2019, le projet de la Déviation Ouest permettra de réduire trafic en ville de Sierre. La problématique de la circulation en périphérie et au centre-ville est un enjeu de taille qui touche non seulement les riverains des routes concernées mais également les pendulaires et les touristes de toute la région.**

L'Etat du Valais met à l'enquête le projet de la Déviation Ouest de Sierre. A terme, cette déviation, complétée par la Liaison nord et la Route de Signèse-Guillamo-Riondaz, libèrera le centre-ville du trafic de transit ainsi que du flux touristique. Le tracé, situé entre Noës et Corin, complète les aménagements réalisés depuis plusieurs années en Ville de Sierre.

Grâce à la déviation, l'entrée ouest de la ville pourra être réaménagée, réduisant ainsi le trafic sur la Route de Sion ainsi que dans les quartiers de la Bonne-Eau et de l'Hôpital. L'accès à la station touristique de Crans-Montana sera amélioré et les trajets des pendulaires seront facilités. Un soin particulier a été apporté à la limitation de l'impact sur le paysage et sur les zones construites, notamment grâce à un ouvrage souterrain et à l'utilisation maximale des infrastructures déjà existantes.

Le projet, devisé à 80 millions de francs, sera financé par les différents acteurs. Comme souhaité par le canton, si la Confédération classe cet axe en route principale suisse à l'horizon 2025, le financement serait assuré à 97% par le canton et la Confédération (canton 7%, Confédération 90%). Le solde, soit 3%, se répartirait entre les différentes communes concernées, à savoir Sierre, Icogne, Lens, Crans-Montana et la future commune de Noble Contrée (Venthône, Veyras, Miège). Le délai de réalisation dépendra des différentes procédures administratives, dont cette mise à l'enquête marque le début.

Avec la déviation Ouest de Sierre, le Conseil d'Etat concrétise sa volonté d'améliorer la qualité des espaces publics au sein des localités, conformément à la vision développée dans le Concept cantonal de Mobilité 2040.

### **Personnes de contact :**

**Jacques Melly**, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement – 027 606 33 00

**Vincent Pellissier**, chef du Service de la mobilité – 027 606 35 05

**Pierre Berthod**, président de la ville de Sierre – 027 452 02 00





Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## INVITATION POUR LES MÉDIAS

11 juin 2019

### **Déviation de Sierre**

#### **Mise à l'enquête le 21 juin 2019**

Depuis plusieurs années l'Etat du Valais, la ville de Sierre et les communes du coteau et du Haut-Plateau réfléchissent à une solution qui soulage les artères principales de la région tout en affectant le moins possible le paysage et le patrimoine bâti. Cette solution s'articule en trois parties, dont la première, la Déviation ouest, sera mise à l'enquête le 21 juin.

Date et heure     **17 juin 2019, 9h45**

Lieu                Hôtel de Ville, Sierre

Intervenants     **Jacques Melly**  
Conseiller d'Etat, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

**Pierre Berthod**  
Président de la commune de Sierre

**Vincent Pellissier**  
Chef du Service de la mobilité (SDM)

**Patrick Sauthier**  
Chef de l'arrondissement II du SDM



## Déviation ouest de Sierre

Conférence de presse  
17 juin 2019



### Pourquoi un tel projet ?

*Jacques Melly,  
Chef du Département MTE*

- ▲ La vision du Conseil d'Etat vise à redonner des espaces publics apportant de la qualité de vie aux habitantes et habitants et aux hôtes du canton.
- ▲ Le projet de déviation ouest de Sierre répond aux attentes de la population de toute la région sierroise.
- ▲ Il permettra une meilleure accessibilité aux sites touristiques du Haut-Plateau.
- ▲ Il se veut complémentaire à l'amélioration de l'offre en transports publics (funiculaire et bus).

## Des enjeux pour la région

Jacques Melly,  
Chef du Département MTE

- ▲ Une nouvelle route avec les objectifs suivants à moyen et long terme :
  - Réduire la charge de trafic à l'entrée ouest de la ville de Sierre grâce à un report du trafic sur la RC46 et la RC45 en dehors de l'agglomération sierroise.
  - Assurer une connexion adéquate des centres touristiques en renforçant et en améliorant les liaisons régionales entre le pôle touristique du Haut-Plateau, les centres économiques et l'A9.
  - Diminuer les nuisances dues au trafic le long de la route de Sion et dans les quartiers de Rossfeld, de la Bonne-Eau et de l'Hôpital.

## Des enjeux dans la réalisation

Jacques Melly,  
Chef du Département MTE

- ▲ Assurer et garantir une bonne intégration du projet dans le site (paysage naturel et bâti) en tenant compte de la topographie dans le choix du tracé et en proposant des mesures d'intégration.
- ▲ Minimiser la consommation de territoire (ouvrage souterrain, tracé sur des infrastructures déjà existantes).

## Sierre se transforme

*Pierre Berthod*  
Président de la Ville de Sierre

### Hier

- ▲ En 2005, le Canton et la Ville de Sierre démarraient une phase de réflexion commune visant à redéfinir l'organisation des circulations de la Ville et de ses abords. De cette collaboration sont issus :
  - Le schéma de circulation du centre ville appliqué dans le cadre du plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville.
  - Les études cantonales liées aux liaisons vers le Haut-Plateau.
  - Les principes de reclassement des réseaux cantonaux et communaux.

## Sierre se transforme

*Pierre Berthod*  
Président de la Ville de Sierre

### Hier

- ▲ En avril 2006 le Conseil fédéral publiait son plan sectoriel des transports dans lequel il annonçait l'intégration au réseau complémentaires (classement en Routes principales suisses) de la liaison Sierre-Montana.

## Sierre se transforme

Pierre Berthod  
Président de la Ville de Sierre

### Aujourd'hui

- ▲ Les communes de Crans-Montana, Sierre, Venthône et Veyras défendent une vision unique avec l'appui du district.
- ▲ Le contournement ouest est la première pièce visant à la résolution coordonnée du contexte régional.
- ▲ Ce projet soulagera l'entrée saturée à l'ouest de la ville en y améliorant la qualité de vie des riverains de la Route de Sion et des quartiers de la Bonne-Eau et de l'Hôpital.

## Sierre se transforme

Pierre Berthod  
Président de la Ville de Sierre

### Aujourd'hui

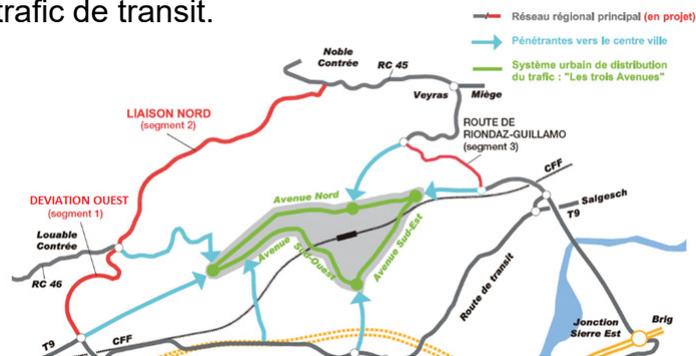
- ▲ Parallèlement le centre ville poursuit son développement par étape avec une mise en œuvre progressive du schéma de circulation.
- ▲ Le reclassement des axes routiers est sur la table du Conseil d'Etat.

## Sierre se transforme

Pierre Berthod  
Président de la Ville de Sierre

### Demain

- La liaison nord et l'aménagement à l'Est de Sierre compléteront le système offrant simultanément l'accès direct pour les habitants et hôtes du Haut-Plateau au réseau routier supérieur tout en soulageant le centre-ville du trafic de transit.



## Sierre se transforme

Pierre Berthod  
Président de la Ville de Sierre

### Demain

- Sierre poursuivra sa transformation par des aménagements urbains privilégiant la qualité de vie de ses habitants tout en redynamisant son centre.

## Le projet d'enquête publique

Vincent Pellissier  
Chef du Service de la mobilité

### ▲ Historique du développement du projet :

- 2005-2006 : Etude d'une liaison directe entre la jonction A9 de Sierre Ouest et la RC 46 Sierre-Chermignon-Crans.
- 2012-2013 : Etude de détail des circulations «origine-destination».
- 30 mars 2012 : Enquête publique du premier projet.;
- 2019 : Prise en compte des remarques émises sur le premier projet et amélioration du projet pour une nouvelle mise à l'enquête aujourd'hui.



11

## Le projet d'enquête publique

Vincent Pellissier  
Chef du Service de la mobilité

### ▲ Les contraintes techniques du projet :

- La géologie, notamment le glissement du Boup.
- Les raccordements sur le réseau routier cantonale en aval (rond-pont du Rossefeld) et en amont (carrefour de Loc).
- La préservation de la zone urbaine de Noës.
- Le respect du bâti existant.
- La sécurité avec les carrefours existants.
- Les accès aux parcelles viticoles.
- Le maintien des sentiers pédestres.

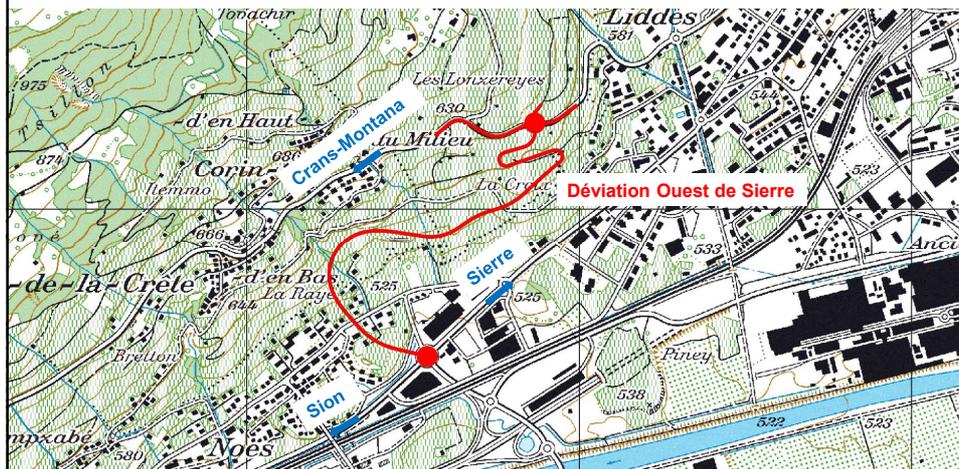


12

## Le projet

Patrick Sauthier  
Chef de l'Arrondissement 2

- ▲ Situation générale  
Longueur : 1' 660 mètres



## Le projet

Patrick Sauthier  
Chef de l'Arrondissement 2

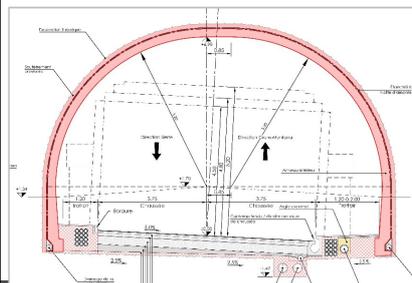
- ▲ Raccordements sur le réseau routier cantonal
  - Au sud : giratoire existant de Rossfeld
  - Au nord : aval du carrefour de Loc avant Corin



## Le projet

Patrick Sauthier  
Chef de l'Arrondissement 2

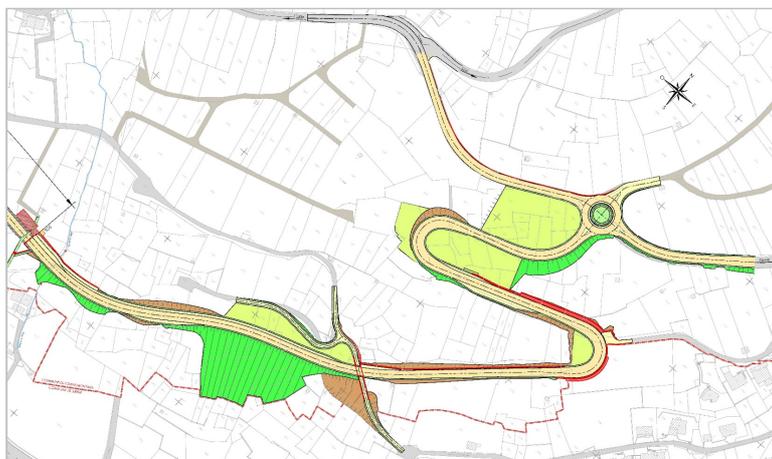
- ▲ Ouvrage souterrain, longueur 670 mètres
  - Tranchée couverte (240 mètres)
  - Tunnel (430 mètres)



## Le projet

Patrick Sauthier  
Chef de l'Arrondissement 2

- ▲ Tronçon à ciel ouvert

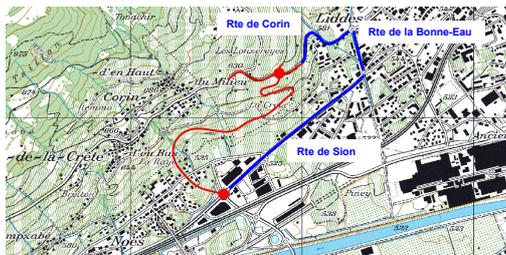


## Le projet

Patrick Sauthier  
Chef de l'Arrondissement 2

### ▲ Plus-values environnementales

- Réduction du trafic et du bruit routier à l'entrée ouest de la ville de Sierre (1'400 habitants).



- Réaménagement du canal de Paneira.
- Requalification de la route de Sion, de la route de la Bonne-Eau et de la route de Corin.

## Le projet

Vincent Pellissier  
Chef du Service de la mobilité

### ▲ Devis estimatif : 80 millions de francs

### ▲ Financement

- Classement de l'axe reliant Sierre au Haut-Plateau en route principale suisse (RPS)
  - 90% Confédération
  - 7% Etat du Valais
  - 3% Communes de Sierre, Icogne, Lens, Crans-Montana ainsi que la future commune de Noble Contrée

## Les projets complémentaires

Vincent Pellissier  
Chef du Service de la mobilité

### La Liaison Nord

▲ Devis : 40 millions de francs

#### ▲ Financement

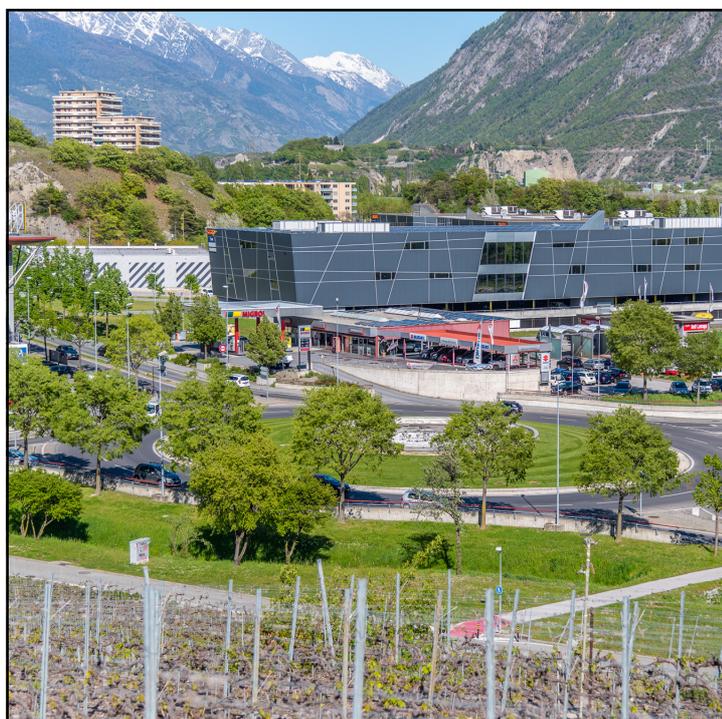
- Budget ordinaire de l'Etat
  - 70% Etat du Valais
  - 30% Communes de Sierre, Icogne, Lens, Crans-Montana ainsi que la future commune de Noble

### La Route Signèse-Guillamo-Riondaz

▲ Devis : 6 millions de francs



19



Département de la mobilité,  
du territoire et de l'environnement  
Service de la Mobilité

Rue des Creusets 5  
Bâtiment Mutua CH – 1950 Sion

